

## Message du Président

Chers membres de l'Assemblée,  
Chers invités, chers sœurs et frères,  
Chers amis,

### 1. Libérés pour servir

Nous avons décidé de consacrer une grande partie de notre Assemblée à la présentation et au bilan des services de l'UEPAL. Il vaut donc la peine de s'arrêter un instant sur cette notion de « service ». Notre objectif est en effet moins aujourd'hui de présenter les rapports d'activité de l'institution « Église » (quoi que cet aspect ait son intérêt et sa légitimité), mais de vérifier comment les services de l'UEPAL contribuent à la mission de l'Église et répondent aux priorités que nous nous sommes données.

Fondamentalement, tout chrétien est appelé à servir Dieu qui l'a libéré en Christ : « Libéré pour servir », tel a été l'un des mots d'ordre des 500 ans de la Réforme, résumant ainsi le message fondamental des réformateurs, en particulier celui de Martin Bucer, dont le premier écrit (sur quelques 150 au total) portait précisément le titre « Que nul ne vive pour lui-même mais pour les autres ». Dans la perspective chrétienne, le service de Dieu et celui du prochain sont indissociables : « Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25, 40). La foi - le service de Dieu - s'exprime toujours à travers un agir - le service du prochain. Albert Schweitzer le disait à sa manière lorsqu'il affirmait que la spécificité du christianisme réside dans le fait de joindre indissociablement mystique (relation avec l'absolu) et éthique (engagement dans le monde).

Servir Dieu, c'est se mettre au service de son œuvre de salut pour le monde. Cette notion d'œuvre de Dieu (τὸ ἔργον τοῦ Θεοῦ,) est très présente dans l'Évangile de Jean : c'est d'abord Dieu qui est à l'œuvre lorsqu'il nous visite en Christ. « L'œuvre de Dieu, dit Jésus en Jean 6,29, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé ». Nos œuvres et notre service ne sont qu'une réponse à l'œuvre de Dieu et à son projet pour le monde : c'est parce que le Christ nous lave les pieds que nous sommes nous-mêmes appelés à les laver à notre prochain. La mission de Dieu (« Missio Dei ») détermine la nôtre.

Nous sommes donc tous appelés à servir : depuis le Christ, le service de Dieu n'est plus réservé à une caste sacerdotale ou à une classe de spécialistes ou d'experts. Le mot « diaconia », dont il faut rappeler qu'il signifie étymologiquement « à travers la poussière » et désignait la corvée des esclaves, est généralement traduit par « service » ou « ministère ». Tout chrétien est ainsi serviteur ou ministre de Dieu, qu'il soit simple paroissien, conseiller presbytéral, pasteur, catéchète, organiste, aumônier ou diacre. Les ministères spécifiques gardent cependant toute leur légitimité : ils sont nécessaires au bien-être de l'Église (« bene esse »), à son « bon ordre » (d'où le terme d'ordination), mais ne sont pas constitutifs de son être (« esse »).

Ce rappel me paraissait important au moment où nous allons prendre sous la loupe les services de l'UEPAL. Car ces services particuliers s'inscrivent eux aussi dans le service de Dieu et du prochain.

Mais ces services ont encore une autre dimension : celle d'être « au service des serviteurs », à savoir qu'ils sont là pour aider les membres de nos paroisses, les conseillers presbytéraux, les pasteurs, et tous les autres ministres à mieux accomplir leur propre service. Notre tâche aujourd'hui sera de vérifier si ces services répondent bien aux attentes de nos communautés et aux objectifs que nous leur avons assignés à travers nos orientations stratégiques de 2014. Il est quasiment impossible de rendre compte en quelques heures de l'activité de tous nos services, et c'est une difficulté que connaissent toutes les institutions de quelque importance.

Aussi, les responsables de services avec leur Directrice Lysiane Collon Bender ont-ils choisi de préparer des rapports d'activité synthétiques, que vous avez reçus il y a une dizaine de jours sous forme dématérialisée et qui vous sont remis aujourd'hui en version papier. Vous avez donc eu le temps d'en prendre connaissance, ils ne seront pas présentés aujourd'hui. En revanche l'équipe des responsables de service a souhaité rendre compte de son activité à travers des tables rondes et des ateliers. C'est un pari, et il en résultera certainement des frustrations. Nous en prenons le risque, mais de la frustration peut naître le désir, en particulier d'aller au-delà dans la connaissance des services. Les temps de pause et de repas seront aujourd'hui déjà de bonnes occasions dans ce sens.

## 2. Servir à travers de nouveaux ministères

Le hasard du calendrier de notre Assemblée fait que l'important texte sur la diversification des ministères vous sera soumis cet après-midi pour approbation, après un long cheminement de plus de deux ans et un premier examen par l'Assemblée de l'Union en juin 2018 à Saverne. Cette coïncidence avec le bilan des services me paraît constituer un heureux hasard, car là encore, c'est de ministère, et donc de service qu'il sera question. Le processus de réflexion, issu en 2016 de la volonté de l'EPCAAL de revisiter la mise en œuvre du ministère de diacre défini par un texte de 1991, a abouti à un élargissement de cette réflexion à l'ensemble de l'Union, dans un contexte de profonde mutation de notre manière de vivre l'Église. Le modèle paroissial traditionnel ne peut plus constituer la seule forme de vie en Église, et cela pas seulement parce qu'il n'y a plus assez de pasteurs. En effet, il ne suffit plus de rendre nos offres paroissiales traditionnelles plus attractives pour que les personnes viennent ou reviennent dans nos murs, il nous faut « sortir de nos murs » - dans tous les sens du terme - pour aller à leur rencontre et inventer de nouvelles formes de présence. La visite à domicile ou dans le cadre des aumôneries, la disponibilité à travers des dispositifs d'écoute, l'organisation d'événements ponctuels mobilisateurs, l'évangélisation et l'engagement diaconal, tout cela doit venir compléter voire remplacer dans certains cas la « fidélité paroissiale ordinaire » qui se fait plus rare.

Pour cela, nous avons besoin de services nouveaux et de nouvelles formes de ministères, diacres, aumôniers territoriaux, animateurs jeunesse ou musicaux, assistants pastoraux, ... Diverses expériences ont déjà été menées avec succès. Mais il nous fallait un cadre pour inscrire tout cela dans la durée et la cohérence, et bien définir la complémentarité de ces nouveaux ministères avec le ministère pastoral, qui reste celui de l'unité et de la communion. C'est chose faite avec le texte qui vous est soumis et qui s'inspire largement, c'est heureux, des réflexions de la CEPE (Communauté des Églises Protestantes en Europe) dans son document « Ministère - ordination - épiskopè » adopté par l'Assemblée générale de Florence en 2012. Bien entendu, il s'agit d'un cadre, c'est-à-dire qu'il reste maintenant à peindre le tableau avec ses couleurs, ses variantes et ses détails qui lui donneront vie. J'exprime d'ores et déjà ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce travail, à enrichir la réflexion et à élaborer les compromis qui ont permis un consensus, tout en respectant les sensibilités et traditions diverses.

## 3. Église et actualité

L'actualité, c'est évidemment d'abord celle des élections européennes qui auront lieu demain en France. Tout a été dit ou presque sur ce scrutin dont on déplore déjà, avant même qu'il n'ait eu lieu, le fort taux d'abstention, les débats nationaux qui prennent le pas sur les enjeux européens (comment en serait-il autrement tant que nous aurons des listes nationales ?), et l'éclatement en 34 listes, du jamais vu, qui fait de cette élection un simple test pour se compter. Alors que le masque de l'extrême droite autrichienne, porte-drapeau de tous les nationalismes et populismes d'Europe, est tombé pour faire apparaître le spectre inquiétant de ceux qui veulent mettre à bas l'Union Européenne, nos partis politiques, et nous avec eux, continuons à danser sur le volcan comme si de rien n'était. Ce scrutin marquera un tournant important, car c'est la première fois que ses enjeux concernent si directement nos valeurs fondamentales : paix, justice sociale, crise climatique, démocratie, pluralité des identités, État de droit. Ce sont là les 6 thèmes que l'UEPAL a mis en avant depuis le mois de février, avec les Églises protestantes sœurs de Bade et du Palatinat, à travers une déclaration et des propositions de commentaires bibliques et de prières pour le temps du Carême. Nous ne savons pas quel est l'impact d'une telle démarche, mais notre tâche en tant qu'Église est celle de la vigilance : nous devons être des vigies - les matelots les plus légers du navire ! - et exercer notre devoir d'alerte par rapport aux risques que court l'Europe. Europe qui malgré ses limites et ses défauts reste un vrai miracle à défendre coûte que coûte.

Plusieurs commentateurs ont fait remarquer que la montée des nationalismes est presque toujours concomitante avec celle de l'antisémitisme. Car bien sûr, pour justifier le repli sur soi, on a toujours besoin d'un repoussoir, d'un ennemi fantasmé qui en veut à nos biens, à notre travail et à notre culture : ce sera le juif, l'étranger ou l'autre différent. Depuis notre dernière Assemblée en novembre dernier à Strasbourg, l'actualité a ainsi été défrayée par la recrudescence des actes antisémites, mais aussi par le vandalisme d'églises et de cimetières chrétiens, sans oublier le sanglant attentat qui a coûté la vie à 5 personnes dans la capitale alsacienne. Parmi ces victimes, deux Français, trois étrangers, un paroissien du Temple Neuf, deux catholiques, un musulman et un bouddhiste : notre monde dans sa diversité, assassiné par haine de la différence et fanatisme fondamentaliste. Toutes nos déclarations n'y changeront rien, car c'est à la racine qu'il faut traiter le mal, par l'éducation et l'information, en particulier sur l'utilisation des réseaux sociaux, et par l'accompagnement de celles et ceux qui décrochent de l'école et de la vie sociale. La faiblesse de nos sociétés occidentales c'est qu'elles sont anesthésiées, dans une marge mesurée, par leur confort matériel. Elles ont perdu la conscience que vivre dans la paix, la liberté et la démocratie est un combat permanent, dont le fruit est un don et non un dû.

Sur un tout autre plan, le début de cette semaine a été marqué par le rebondissement de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire » Vincent Lambert. Nous pourrions considérer qu'il s'agit là d'une affaire idéologique et juridique, sur fond de conflit familial, si ce n'est que cette question de fin de vie nous concerne toutes et tous et que cette affaire comporte également une forte dimension religieuse. Jusqu'alors, les médias laissaient entendre que l'acharnement de la mère de Vincent Lambert était instrumentalisé par des catholiques intégristes ou traditionnalistes. Or, il s'avère que la Conférence des Évêques de France a elle-même appelé à « ne pas céder à une précipitation qui conduirait Vincent Lambert à la mort » ! Ce malheureux M. Lambert est dans un état végétatif chronique depuis 10 ans ; sa volonté, malheureusement non écrite, était contre l'acharnement à être maintenu dans une vie qui n'en est plus une ; il y a consensus de son épouse et de 5 de ses frères et sœurs pour le laisser partir en paix ; tous les aspects juridiques ont été explorés jusque dans les dernières voies de recours, et les évêques demandent qu'on ne cède pas à la précipitation en attendant la décision de l'ONU ! Certains vont même jusqu'à évoquer à ce propos la « culture du déchet » comme le fait Mgr Aupetit, Archevêque de Paris, à la suite du Pape François ! Messieurs, revenez sur terre et ayez une parole de charité et d'espérance pour cet homme et sa famille, pour qu'il puisse partir en paix et avoir une mort digne, entouré de l'affection de ceux qui l'aiment, jusqu'à accepter de le laisser partir, au lieu de jeter de l'huile sur ce feu qui fait de cette fin de vie une mascarade médiatique. Je suis d'ailleurs étonné que des hommes d'Église puissent avoir un tel discours, alors qu'ils devraient être dans la perspective de l'accueil de Vincent Lambert dans la paix et dans l'amour de Dieu. Instrumentaliser Vincent Lambert, un cas extrême, pour en faire un cheval de bataille contre l'euthanasie qui reste illégale en France - et cela à juste titre, je le dis à titre personnel - est indigne. Les évêques soulignent, et je partage là leur affirmation, que « *la protection des personnes les plus fragiles demeurera toujours le signe et la mesure de l'humanité d'une société* ». Et que cela demande du « courage ». Mais le courage demande également que l'on sache prendre des décisions difficiles dans des situations extrêmes. Et on aurait apprécié ce même courage s'agissant des innombrables victimes d'abus sexuels.

Notre propre actualité ne sera sans doute pas exempte de tensions et de mises en cause dans les prochains mois, alors que nous apprêtons à rouvrir le dossier de la bénédiction des couples mariés de même sexe. Le Conseil Plénier a mandaté sur ce sujet un groupe de travail, représentatif des diverses sensibilités de l'UEPAL, qui lui a remis une proposition de texte à soumettre à l'Assemblée de novembre prochain. Ce document vient d'être validé, après quelques amendements, par le Conseil Plénier du 21 mai dernier. Il sera prochainement transmis à l'ensemble des paroisses de l'UEPAL qui pourront en débattre si elles le souhaitent. A la différence de 2014, il ne s'agira pas d'une consultation synodale systématique, les paroisses ou territoires demeurant libres de s'en saisir ou pas, et de faire ou non des observations au groupe de travail. Les lieux d'Église qui souhaiteraient refaire à cette occasion un travail biblique ou théologique sont invités à se saisir des dossiers préparés en 2014 par Bettina Schaller et Karsten Lehmkuhler, et en 2017 par Claude Mourlam pour accompagner le débat « Couples, familles, parentalités », dossiers qui gardent toute leur pertinence.

Confrontée à des sujets de société difficiles, dans le domaine de la politique et de l'éthique, l'UEPAL est appelée à exercer son discernement et sa vigilance. Mais elle est aussi appelée à proclamer son espérance et à en vivre, comme ce temps de Pâques nous le rappelle. Dans cette perspective, le Conseil Plénier de mars dernier a décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de proposer une démarche en vue de la rédaction d'une déclaration de foi, dont l'objectif est de dire ensemble, comme témoignage dans le monde et dans le langage d'aujourd'hui, la foi qui nous porte. Notre espérance commune, nous aurons aussi l'occasion de l'exprimer lors de la journée d'Église du 26 octobre prochain sur le thème « Accueillir les dons de Dieu ; oser des changements audacieux », dont les préparatifs vont être évoqués cet après-midi. Accueillir les dons de Dieu, oser des changements audacieux, veiller et espérer, voilà notre commune vocation. Je forme le vœu que notre Assemblée d'aujourd'hui puisse faire l'expérience de ce don et de cette vocation.

Christian Albecker